

**CONCOURS : CI-A26-01****CONSEILLÈRE OU CONSEILLER EN ORIENTATION, EN INFORMATION SCOLAIRE
ET EN COMMUNICATION****OU****CONSEILLÈRE OU CONSEILLER EN INFORMATION SCOLAIRE ET EN COMMUNICATION****POSTE RÉGULIER À TEMPS COMPLET**

LE CENTRE D'ÉTUDES COLLÉGIALES À CHIBOUGAMAU requiert les services d'une conseillère ou d'un conseiller en orientation, en information scolaire et en communication OU d'une conseillère ou d'un conseiller en information scolaire et en communication pour un poste régulier à temps complet.

Nature du travail :

Les emplois de conseillère ou conseiller en information scolaire et professionnelle comportent plus spécifiquement des fonctions d'assistance individuelle ou collective aux étudiantes et étudiants dans le choix de leur parcours scolaire et professionnel par le traitement, la diffusion et la présentation de renseignements concernant la description et les exigences des programmes académiques, du marché du travail et des professions.

De plus, la personne sera appelée à exercer certaines attributions caractéristiques de la classe d'emploi de conseillère ou conseiller en orientation ainsi que, dans une moindre proportion, celles de la classe d'emploi en communication.

Quelques attributions caractéristiques :

- La conseillère ou le conseiller en information scolaire et professionnelle procède à l'analyse des besoins des étudiantes et étudiants et du milieu en matière d'information scolaire et professionnelle;
- Elle ou il participe à l'élaboration et à la mise en œuvre du service d'information scolaire et professionnelle tout en respectant les orientations et le plan de réussite du Collège;
- Elle ou il organise différentes activités destinées à informer les étudiantes et étudiants sur leur choix de programme et le marché du travail;
- Elle ou il voit à l'analyse, à l'évaluation, à l'adaptation et à la diffusion des informations scolaires et professionnelles destinées aux étudiantes et étudiants;
- En collaboration avec les autres personnes intervenantes concernées, elle ou il développe et anime des activités favorisant le cheminement personnel et la réussite scolaire de l'étudiante ou de l'étudiant;
- Elle ou il conseille les étudiantes et étudiants sur les modalités d'admission à l'université, le contingentement et sur les débouchés existants pour les différents types de programmes de formation;
- Elle ou il entretient des relations constantes avec les personnes représentant les universités, les collèges, le marché du travail et les institutions impliquées dans l'éducation et dans la formation;
- Elle ou il peut être responsable de l'organisation et du fonctionnement d'un centre de documentation sur le monde scolaire, des professions et du marché du travail.

Qualifications requises :

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi, notamment en information scolaire et professionnelle ou en orientation ou en communication;
- La personne détentricice d'un permis de conseiller ou conseillère d'orientation délivré par l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec pourrait être reconnue sous la classification de conseillère ou conseiller en orientation.

Exigences requises :

- Posséder au moins trois (3) années d'expérience pertinente;
- Bonne maîtrise de la langue française orale et écrite;
- Posséder une capacité professionnelle en langue anglaise constitue un atout;
- Posséder de bonnes habiletés de communication orale et écrite ainsi que d'écoute active;
- Posséder des aptitudes pour le travail d'équipe et la gestion de projets;
- Faire preuve d'autonomie, d'initiative et de jugement sont des qualités jugées essentielles;
- Avoir une bonne connaissance des logiciels de la suite Microsoft Office.

Lieu de travail :

Centre d'études collégiales à Chibougamau.

Supérieur immédiat :

Madame Roxanne Joly, directrice du Centre d'études collégiales à Chibougamau.

Salaire :

Entre 54 917 et 91 114 \$, sur une base annuelle.

Pour la classification de conseillère ou conseiller en orientation, le salaire se situe entre 56 725 \$ et 100 520 \$, sur une base annuelle.

En choisissant de vous joindre à notre équipe, vous pourriez bénéficier :

- D'une prime annuelle d'éloignement variant de 7 416 \$ à 10 609 \$, selon votre situation familiale;
- D'une aide financière au déménagement pour les personnes recrutées à plus de 50 km de Chibougamau (selon les conditions applicables);
- Des autres avantages prévus à la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction :

2 novembre 2026

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature accompagnée de leur curriculum vitae, **en mentionnant le numéro du concours au plus tard le 25 octobre 2026**, à l'adresse suivante :

CONCOURS CI-A26-01

Cégep de St-Félicien

Direction des ressources humaines

1105, boul. Hamel, C.P. 7300

St-Félicien (Québec) G8K 2R8

Télécopieur : 418 679-9261

Courriel : drh@cegepstfe.ca

Le Collège applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les minorités visibles, les personnes issues des Premières Nations et Inuit, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Le 9 octobre 2026